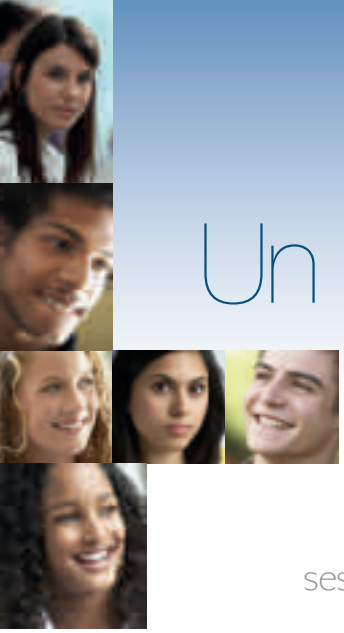

Lettre d'information de la Fondation Un Avenir Ensemble

N°1 Avril 2012

sommaire

Editorial 1
La Fondation, ses missions et enjeux, ses moyens d'action 2
Le parrainage en actions 3
Comment soutenir **Un Avenir Ensemble** ? 6
Où en sommes-nous ? Chiffres & Repères 8
Les ressources et emplois de la Fondation 9
Sa vie au rythme des saisons 10

Quel est le lien entre la Fondation et le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite ?

En tant qu'initiateur du projet, le Grand Chancelier, incarnation des Ordres nationaux et de la Médaille Militaire, est responsable de la **Fondation Un Avenir Ensemble**.
Président du Conseil d'administration de la Fondation, il est le garant de sa viabilité, de son développement et de sa pérennité. Depuis le 21 juin 2010, la Présidence est assurée par le Général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand Chancelier de la Légion d'honneur (décret du 9 juin 2010).

Pourquoi une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) ?

« La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes juridiques décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif.» (loi 87-571 du 23-7-1987 art 18)
La fondation est donc une libéralité faite sous condition à une personne morale préexistante ou à une personne morale à créer sous la dénomination de fondation.
Personne morale de droit privé, la Fondation RUP est créée par décret, financée par des biens, droits ou ressources, et gérée par un conseil statutaire.

Quelles différences entre associations et fondations RUP ?

La Fondation et l'Association Reconnues d'Utilité Publique (RUP) sont des personnes morales permettant de réaliser une oeuvre d'intérêt général à but non lucratif. Mais la fondation résulte de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources, alors que l'association est un groupement de personnes. Contrairement aux associations, les fondations n'ont pas d'adhérents. En outre l'association peut prendre fin par la volonté de ses membres ■

Editorial

Ensemble !

Destinée à tous ceux qui nous font confiance depuis 2006 et nous aident dans la mise en œuvre et l'évolution de notre dispositif de parrainage -levier d'action en faveur de la mobilité sociale et de la cohésion de notre pays- et aux décorés des deux Ordres nationaux qui n'ont pas encore été informés, cette lettre et, plus particulièrement ce numéro spécial très dense, a pour but de vous donner les « clés d'accès » pour suivre nos actions « pas à pas » et vous impliquer, si vous le souhaitez, afin de faire grandir ensemble notre **Fondation**[1].
Pour répondre à votre souhait légitime d'informations et d'échanges avec la Fondation, aspiration qui recouvre depuis juillet 2010 la volonté du Président de la Fondation, le Général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, relayée de façon unanime par le Conseil d'Administration, nous vous proposons une publication trimestrielle à partir de 2013 !
Dans l'attente du prochain numéro prévu en automne, nous vous invitons à nous communiquer vos analyses, critiques, suggestions…

Pascale Coget, Directeur de la **Fondation Un Avenir Ensemble**
pascale.coget@legiondhonneur.fr

[1] Reconnue d'Utilité Publique par décret du 23 décembre 2009 - Statuts et règlement intérieur disponibles sur www.fondation-unavenirensemble.org
[2] Pour plus d'informations sur le Grand Chancelier de la Légion d'honneur (Biographie, attributions du Grand Chancelier…), le code de la Légion d'honneur, les services de la Grande Chancellerie, le Musée, les Maisons d'Education de la Légion d'honneur… veuillez consulter : www.legiondhonneur.fr

Pascale Coget, directeur de la Fondation **Un Avenir Ensemble**
GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR
Fondation **Un Avenir Ensemble** – 1, rue de Solférino – 75700 Paris 07 S.P
Tél. : 01 40 62 84 65 – Mail : pascale.coget@legiondhonneur.fr
www.fondation-unavenirensemble.org

La Fondation
ses missions et enjeux, ses moyens d'action

Une synergie au profit des jeunes et de la mobilité sociale

Un Avenir Ensemble est née de la double volonté du Général d'armée Jean-Pierre Kelche, Grand Chancelier de la Légion d'honneur du 4 juin 2004 au 8 juin 2010.

Volonté de tendre la main à des jeunes méritants qui, faute d'un environnement socioculturel favorisé, ne trouvent pas leur place socialement et économiquement dans la société…une place à hauteur de leurs mérites, aspirations et aptitudes.

Volonté de fédérer les décorés autour d'un projet commun d'intérêt général déterminant pour l'avenir de notre pays : contribuer à remettre l'ascenseur social en marche.

La Fondation **Un Avenir Ensemble** constitue donc un instrument au service des décorés pour leur permettre de s'engager ensemble auprès de jeunes méritants pour les aider à se construire un avenir.

Sa légitimité repose sur l'autorité morale que représente le Grand Chancelier, garant de la crédibilité et du rayonnement des deux Ordres nationaux et de la Médaille Militaire.

Trois objectifs fondamentaux…

- Favoriser la mobilité sociale et augmenter les chances de réussite de jeunes méritants issus de milieux modestes en les accompagnant dans leurs études jusqu'à leur insertion professionnelle.
- Contribuer à promouvoir dans notre société la notion de mérite, fondement des deux Ordres nationaux et de la Médaille Militaire.
- Renforcer l'exemplarité active des décorés, agissant avec d'autres citoyens en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes.

…deux enjeux ambitieux…

- Contribuer au renforcement de la cohésion de notre société en tissant des liens de solidarité entre les générations et les classes sociales différentes.
- Endiguer la perte de capital humain générée par la panne de l'ascenseur social.

…et un dispositif de parrainage comme levier d'action

La vocation première de la Fondation est d'organiser un système de parrainage visant à favoriser la réussite des lycéens méritants dans l'accomplissement de leurs études jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. Le filleul est au coeur d'un système à plusieurs parties prenantes qui toutes concourent à sa réussite : réussite dans l'orientation, dans les études supérieures et dans l'emploi.

Six principes fondamentaux

- La notion de mérite, lien entre les parrains décorés, tous reconnus pour leur mérite et le service rendu à la Nation et les filleuls désignés méritants par les autorités éducatives.
- La durabilité du système de parrainage : il s'inscrit dans le temps (du lycée à l'insertion professionnelle des filleuls).
- Des principes de sélection et de suivi construits en partenariat avec les autorités éducatives, basés sur le volontariat, l'accord et l'adhésion de tous les acteurs, la transparence et le partage des informations et des décisions.
- La mobilisation et le renforcement de l'implication des décorés dans une action d'intérêt général au profit de la société civile. Parrains, ils sont les « passeurs sociaux ».
- La construction d'une relation progressive dans le temps : relation individualisée entre les deux acteurs clés du binôme (parrain/filleul) et personnalisée entre celui-ci et la Fondation, le binôme reposant sur l'articulation, la complémentarité et l'interaction entre l'ensemble des parties prenantes (et de leurs réseaux respectifs).
- Une approche souple basée sur le respect, la responsabilisation, la rigueur et l'équité :
  - souplesse et adaptation : chaque parrainage est particulier et chaque situation est différente (besoins financiers, aptitudes des filleuls, parcours de réussite dans les études supérieures, environnement socio-culturel, accès à l'emploi…) ;
  - respect des rôles et missions de chaque partie prenante ;
  - respect du principe de co-responsabilisation (1/3 - 2/3) et non d'assistanat des filleuls entrant dans le dispositif ;
  - évaluation rigoureuse des besoins financiers de chaque filleul et équité entre tous les filleuls.

Profil des filleuls boursiers au mérite ou issus des zones grises

La Bourse au mérite a été lancée à la rentrée 2006 (décret n° 2006-730 du 22 juin 2006 publié au J.O. n° 145 du 24 juin 2006 p. 9540). Complément de la Bourse sur critères sociaux, la Bourse au mérite est attribuée aux lycéens de classe de 2nde qui ont eu une mention au Brevet des collèges et/ou une note de vie scolaire favorable démontrant leur motivation, leur implication dans leurs études et dans la vie du collège. En contrepartie de ce complément de la bourse de lycée (800 € annuels), le boursier au mérite s'engage, ainsi que son représentant légal, par écrit, à poursuivre sa scolarité avec assiduité jusqu'à la fin du baccalauréat (selon la voie choisie).
La zone grise concerne les familles dont les revenus se situent juste au-delà du seuil d'obtention des bourses (estimé à 1 500 € : revenu brut mensuel global dans une famille composée de 2 parents et 2 enfants « Rapport de la Mission parlementaire sur les aides sociales étudiantes » paru en juillet 2006).

Le principe du 1/3 - 2/3
Dès la première année d'études supérieures, la Fondation propose à chaque filleul, après évaluation de ses besoins financiers pour poursuivre ses études dans de bonnes conditions (ressources / dépenses), un système d'aide financière adapté combinant aide directe et indirecte :
- aide directe correspondant au 1/3 des besoins financiers du filleul qui prend la forme de dons versés à ce dernier par la Fondation ;
- aide indirecte représentant les 2/3 des besoins restants qui se matérialise par un prêt -souscrit par le filleul- cautionné par la Fondation ou son partenaire bancaire (prêt remboursé par le filleul à son insertion professionnelle).

Le parrainage en actions

Mode d'emploi : Paroles de filleuls*

1. Le Parrain est une « personne ressource » qui, en liaison avec les équipes pédagogiques et la famille, guide son filleul dans ses choix d'orientation d'études supérieures, l'aide à élaborer son projet professionnel.

« Mon parrain m'encourage. C'est important d'avoir un soutien autre que familial. Il m'a aidée à trouver ma voie, ce qui m'a motivée à envisager une terminale S après une 1ère ES. C'est réconfortant de ne pas être seule car dans ma famille personne n'a fait d'études supérieures. Celle-ci a confiance dans mon parrain qui a pu lui expliquer l'importance de la filière scientifique et la nécessité de faire des études supérieures. Il a pu aussi décrire ce qu'était la CPGE et ce qu'on pouvait faire après une classe prépa économique.»
Emira, Terminale S,
Académie de Grenoble.

« J'ai un très bon contact avec ma marraine mais c'est vrai qu'au tout début ce n'est pas facile car on ne se connaît pas, il faut apprendre à se découvrir.
Ma marraine m'aide à faire des choix sur mon orientation et me permet de développer mes idées sur le monde professionnel et de faire évoluer mon projet. C'est une grande opportunité d'être soutenue. »
Manon, Terminale S,
Académie de Bordeaux.

2. La mission de Parrain consiste à apporter au filleul, conseils, soutien, aide à l'accès à l'information, écoute, ouverture vers l'extérieur… en vue de faciliter sa progression et cela en liaison avec la famille et le référent pédagogique du lycée.

« Le parrainage est un soutien supplémentaire en dehors du cadre scolaire et familial. Ça me permet d'avoir une vision, sur ma scolarité et mon orientation, différente de celle que les professeurs émettent sur le bulletin scolaire. Ma marraine m'aide à soutenir mes efforts durant toute l'année. »
Julie, Terminale L,
Académie de Poitiers.

« J'ai beaucoup apprécié cette année de parrainage. Je ne pensais pas faire autant de choses si intéressantes.
Le parrainage est un très bon dispositif faisant découvrir d'autres horizons, rencontrer des personnes de la vie active. Mes parents ne s'attendaient pas, tout comme moi, à ce que je mène autant d'actions bénéfiques pour mon avenir.»
Samuel, Terminale S,
académie de Rennes.

...suite page 4 >

(*Sources : fiche d'évaluation annuelle du filleul à la Fondation, témoignages,…)

Paroles de filleuls (suite)

3. Le Parrainage prend la forme de temps partagé et constitue un mode d'accompagnement personnalisé. Il repose sur la confiance et sur des valeurs d'échange, de réciprocité, de transparence, d'enrichissement mutuel. Il s'agit d'une mission dans laquelle le parrain met son expérience (savoir-être et savoir-faire) au service de son filleul. Le parrainage est un moyen, pour celui-ci d'explorer le champ des « possibles ».

« J'ai la chance d'être parrainée par le meilleur des parrains car sans lui je ne sais si j'aurais fait les bons choix ! Il m'a écoutée, conseillée et dirigée dans les bonnes directions.
Grâce à lui, j'ai pris la meilleure des décisions en prenant l'option cuisine. Il me soutient encore dans mon désir d'acquérir encore plus d'expérience et de compétence pour pouvoir proposer ma candidature dans un grand restaurant en Suisse. Il me donne envie d'apprendre. Je n'ai cessé de rester en contact avec lui. Il m'aide à appréhender le monde du travail qui change complètement l'humain. C'est totalement différent par rapport à l'école. Ce passage à la vie professionnelle me permet de grandir, de réfléchir autrement mais surtout d'être indépendante et responsable. Je n'oublierai jamais que c'est lui qui m'a aidée à faire les bons choix sans me forcer, mais tout en me conseillant.

4. La relation de Parrainage s'inscrivant dans la durée, les liens parrain/filleul évoluent dans le temps et prennent des formes différentes : communication très soutenue, notamment durant le 2nd cycle (création de la relation, instauration de rapports de confiance, aide à l'orientation, définition du projet professionnel et du parcours d'études), elle est souvent plus espacée pendant les études supérieures, puis redevient régulière à la fin de celles-ci lors de l'insertion professionnelle.

« Je suis contente d'avoir pu bénéficier de ce parrainage. Mon parrain m'a bien aidée notamment pour des stages en entreprise qui ont été déterminants pour mon 1er emploi. J'ai beaucoup apprécié son aide et le fait qu'il prenne encore le temps de me rencontrer pour prendre de mes nouvelles et conserver le lien. »
- Ivana, après un BTS Assistante Manager, est entrée dans la vie active en septembre 2011 comme secrétaire de mission.

« En fait la Fondation, c'est un tout : le parrain, les contacts, l'équipe des référents, le Directeur également qui a pris le relais lorsque mon 1er parrain a dû arrêter mon parrainage en raison d'un déménagement à l'étranger ; des personnalités toutes différentes et des rôles complémentaires, c'est une véritable richesse.
Tout le monde va dans le même sens et nous aide à réussir. Mon parrain, même si durant cette année je le vois peu en raison des études, je sais qu'il est là : on communique par sms. »
- Hanane, CPGE 2 Scientifique, Académie de Créteil.

Il m'a poussée à faire des choses en tant que citoyenne, mais qui ne l'étaient pas à mes yeux étant encore trop jeune pour le réaliser. Ce parrainage a changé ma vie et m'apporte beaucoup. Surtout il m'a soutenue lors du décès de mon père. »
- Sihan SL, après un Bac pro hôtellerie restauration obtenu en 2011, travaille chez un grand traiteur.

« C'est un plaisir de l'avoir comme parrain car cette rencontre permet des échanges que je ne peux pas avoir avec ma famille. Je suis passionnée de littérature et lui travaille dans le secteur de la culture. C'est un bonheur.
Il m'offre des opportunités et me fait découvrir des domaines culturels que je ne connaissais pas, Il met à ma disposition ses connaissances (les lieux, les individus, les expos,…), j'ai accès, grâce à lui, à des gens extraordinaires. »
- Imane YK,
1ère année de médecine

Grâce à lui
j'ai pris la meilleure
des décisions

Le parrain n'est pas seul, la Fondation est une « structure support » sur laquelle il peut s'appuyer en permanence

5. Parrains et équipes de la Fondation sont en relation constante (suivi et évolution du parrainage, conseils et avis, aide à l'élaboration du budget du filleul, à la gestion des situations des filleuls…). Les outils de suivi mis en place par la Fondation permettent de proposer aux parrains des actions collectives (cours de soutien, aide à l'orientation..) mais aussi d'évaluer et d'optimiser sa mission d'intérêt général.

« J'ai la chance d'avoir un parrain qui m'aide dans ma scolarité. A chaque fois que j'ai des difficultés dans une matière, il me dirige vers une personne compétente qui me donne des cours de soutien : ça m'a permis d'obtenir la meilleure note en analyse ! Le fait de savoir que je pouvais poursuivre mes études dans une grande école sans avoir de souci financier m'a énormément remonté le moral. La 1ère aide financière de la Fondation m'a été utile pour payer mes premiers loyers, des fournitures scolaires et des produits de première nécessité. Dès ma 1ère année d'études supérieures, on a établi un budget avec la Fondation qui collait bien avec mes besoins et mes ressources ; le fait d'avoir un budget personnalisé sur plusieurs années d'études m'aide à anticiper et à planifier mes dépenses. La Fondation fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'ouverture : je sais que si j'ai des besoins ou des ressources non prévus, la Fondation révisera sa position pour faire au mieux avec la réalité. De plus, je remercie la Fondation de me permettre d'avoir accès au système bancaire car je suis seul en France et n'aurais jamais eu de caution parentale. Il est certain que je n'aurais pas pu faire des études sans la Fondation.»
- Jacques, 1ère année d'école d'ingénieur L3 en alternance, Académie de Paris.

« Je vous remercie de me donner la possibilité d'envisager des études supérieures. Le don et le prêt de la Fondation vont me permettre de financer mes études et me donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Sans l'apport de la Fondation je n'aurais pas pu suivre la filière choisie qui ne se faisait pas dans ma région. L'aide me permet aussi de me loger. Cette assistance et tout ce soutien apportés par mon parrain sont véritablement exceptionnels et je le remercie profondément. »
- Terence, BTS 1 électrotechnique, Académie de Lille.

6. Ensemble, parrain et Fondation mobilisent, au profit du filleul, leurs réseaux pour l'aider à s'insérer dans la vie professionnelle (recherche de stages, jobs d'été, préparation à la recherche d'emploi, découverte du monde de l'entreprise, de métiers…).

« Mon parrain joue un rôle important dans ma vie actuelle et pour mon avenir. Grâce à son aide, j'ai pu trouver la profession à laquelle j'aspirais et le vérifier à l'aide d'un stage. Mon parrain a éveillé ma curiosité sur le monde, sur la vie et l'art. On visite des expos ensemble et on a des discussions ouvertes et diverses sur la vie. »
- Lyo, Terminale S, Académie de Paris.

« La Fondation m'a aidée et m'aide encore à plusieurs niveaux, à toutes les étapes de ma vie de lycéenne et d'étudiante, elle est présente : quand j'étais en classe de 1ère, j'ai pu valider mon projet professionnel en rencontrant des professionnels. En effet en 1ère j'avais 3 idées : communication, médecine, finances. La Fondation a alors organisé une rencontre avec 3 personnes décorées relevant de ces 3 métiers et m'a mise en contact avec des filleuls qui suivaient déjà des études dans ces 3 secteurs ; j'ai pu ainsi valider mon projet : faire médecine. Grâce à mon parrain, j'ai ensuite fait un stage de quelques jours dans un hôpital pour confronter mon souhait de faire médecine avec la réalité du monde professionnel. »
- Yousra, 1ère année de médecine, Académie de Paris.

Comment soutenir la Fondation ?

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Soutien financier, apport de compétences, bénévolat

Trois réponses à votre implication

Grâce aux dons des décorés individuels, aux contributions des entreprises au titre du mécénat ainsi qu'à la participation active des bénévoles, Un Avenir Ensemble agit en faveur de jeunes méritants issus de milieux défavorisés leur proposant un avenir à la hauteur de leur talent : tendons-leur la main !
Chacune, chacun d'entre vous, à hauteur de ses possibilités et disponibilités peut devenir un acteur essentiel de la Fondation et encourager la valeur sur laquelle reposent les deux Ordres nationaux et la Médaille Militaire : le mérite.

Par des apports financiers : don ponctuel, don régulier par prélèvement automatique, legs, donations, produits d'assurance vie… pour permettre la réalisation de nos missions dans la durée ; les ressources de la Fondation proviennent exclusivement de dons privés.

PARRAINAGES
MECENAT DE COMPETENCES
CONTRIBUTIONS PRIVEES OU D'ENTREPRISES
UN AVENIR ENSEMBLE

Donateurs (personnes physiques), vous bénéficiez d'une déductibilité fiscale de :

- 75 % de l'ISF dans la limite de 50 000 euros,
- 66 % au titre de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu net imposable. En cas de versements excédentaires par rapport à ce plafond, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes (article 200 du CGI).

Vous souhaitez participer au développement des missions de la Fondation, merci de compléter et retourner le Bon de soutien joint à cette Lettre.

Par vos compétences : bénévolat dans la France entière (référent coordination et animation des parrainages, administratif, juridique, conseils, cours de soutien scolaire, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle), offre de stages, offre de logement étudiant pour filleuls…

Bénévoles en Ile-de-France, vous évoluez dans un lieu chargé d'histoire, en relation avec l'ensemble des partenaires (parrains, filleuls, lycées, entreprises…), vous récoltez les fruits d'un investissement humain valorisant et vous continuez à être acteurs de l'évolution d'une société plus solidaire.

Décoré(e)s,
par votre engagement
en tant que Parrain ou Marraine, à titre individuel

Vous *devenez un « passeur social » au profit de jeunes avec lesquels vous tisserez des liens forts et enrichissants. Par votre expérience, votre écoute, votre envie de partager, votre réseau… vous leur ouvrirez le « champ des possibles. »*

Pour toute information,
contactez Juliette Charbonnier Héluain
Juliette.heluain@legiondhonneur.fr
01 40 62 84 02

« La solidatiré par l'exemplarité »
La Rochefoucauld

Entreprises, par votre apport financier (dons, apport en dotation, versement de la taxe d'apprentissage au profit de la Fondation…), votre engagement dans le parrainage, votre intervention en mécénat de compétences ou en nature par l'opportunité donnée aux filleuls d'appréhender le monde professionnel (découverte des métiers, stages, jobs d'été, entretiens de première embauche, conseil…) **vous participez d'une façon efficace à l'entreprise de demain.**
Entreprises, vous souhaitez
- *impliquer vos collaborateurs dans des projets fédérateurs à forte valeur ajoutée humaine et sociale,*
- *disposer d'un outil d'aide à la promotion de la diversité,*
- *être acteurs de la cohésion sociale,*
- *innover en termes de recrutement,*
- *…*

L'ensemble de vos versements (mécénat en numéraire, don en nature, mécénat de compétences) au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt** sur les sociétés (IS) de 60 % de leur montant pris dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

Vous avez une idée, un projet ?
veuillez contacter Pascale Coget
Pascale.coget@legiondhonneur.fr
01 40 62 84 65

« Un bon de soutien accompagne cette première lettre d'information. Nous comptons sur vous, sur votre soutien renouvelé et vous en remercions vivement. Croyez que nous respectons au plus haut point votre liberté de donner. »

Le Général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite et Président de la Fondation.

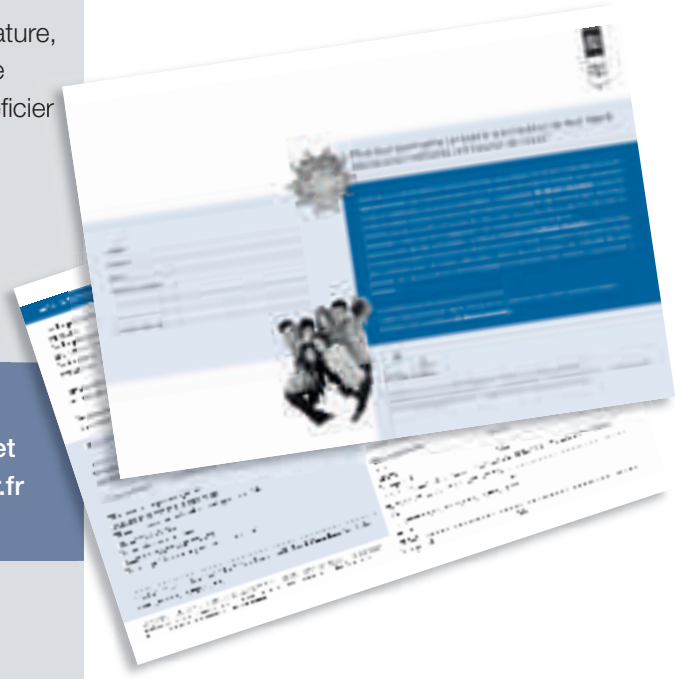

La Fondation
où en sommes-nous ? Chiffres & Repères

Une organisation structurée

Palais de Salm (Grande Chancellerie)

Sa gouvernance

Le Conseil d'Administration, organe collégial décisionnaire, composé de 12 membres (Règle théorique des 3 tiers) nommés pour une durée de 3 années (mandat renouvelable à l'exception des membres de droit nommés à vie) :

- 4 membres au titre du collège des fondateurs (Bolloré, Viel & Compagnie, Groupe Crédit Agricole SA, Carrefour) ;
- 4 membres au titre du collège des membres de droit (le Ministre de l'Intérieur ou son représentant, le Ministre de l'Education nationale ou son représentant, le Ministre de l'Agriculture ou son représentant ainsi que le Grand Chancelier de la Légion d'honneur) ;
- 4 membres au titre du collège des personnalités qualifiées (personnes choisies en raison de leurs compétences dans les domaines d'activité de la Fondation. Celles-ci sont cooptées par les autres membres du Conseil d'Administration).

Le Bureau, désigné par le Conseil d'Administration, constitue l'organe exécutif de la Fondation.
Il comprend (CA du 21 Juin 2010) :

- le Président ;
  Le Général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite ;
- le Vice-Président,
  Monsieur Bernard Esambert ;
- le Trésorier,
  Monsieur Patrick Combes ;
- le Secrétaire,
  Monsieur Michel Prada.

Ses équipes
Le Grand Chancelier,
Président de la Fondation.
Une équipe de 4 permanents et de 52 bénévoles autour du Directeur, Pascale Coget.

Ses donateurs
13 000 décorés soutiennent financièrement la Fondation depuis 2006 par des dons réguliers.

Ses partenaires

- 250 lycées actifs depuis 2006/2007 (date du lancement de **Un Avenir Ensemble**), dont 25 % en Ile-de-France et 75 % en région.
- 64 entreprises qui participent au développement du dispositif de parrainage ou apportent compétences, conseils et expertises à la Fondation, offrent aux filleuls des opportunités professionnelles (rencontres, découverte des métiers, stages, formations supérieures en alternance, jobs d'été, entretiens d'embauche…).
- Les sections locales des 3 sociétés d'entraide, appuyant en région les actions de la Fondation.
- 10 associations et fondations partenaires (Tremplin, Promotion des talents, Ax, Institut Paul Delouvrier, Fondation des Apprentis d'Auteuil…).

Ses parrains et filleuls
451 binômes parrains/filleuls actifs à la rentrée 2011 (48 % en Ile-de-France, 52 % en région - 22 % en second cycle, 78 % études post-bac - 63 % de filleules contre 37 % de filleuls) dont 350 en études supérieures.
Une nouvelle promotion de 71 parrainages pour l'année 2011/2012.

Vers 1 200 parrainages,
soit 150 nouveaux parrainages par an (150 filleuls x 8 années d'études en moyenne - 3 années de 2nd cycle/lycée et 5 années d'études supérieures en moyenne).

Résultats de nos filleuls

Des perspectives encourageantes
Un niveau de qualification de sortie (fin d'études supérieures ES/entrée dans la vie active) projeté supérieur à la moyenne nationale : 74 % des filleuls se dirigent vers un niveau de qualification de type Master et plus, soit au minimum 5 ans d'études supérieures.

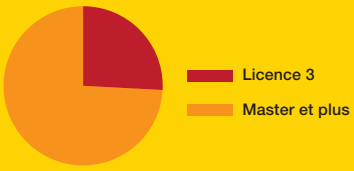

Rappel des principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en 2009
65 % des étudiants sortent des études supérieures au niveau Bac ≤ 3 (Licence) - base : 322 108 étudiants en 2008.
35 % ≥ Master (176 411 étudiants)
Source : Insee/Depp.

Les ressources et emplois de la Fondation

Focus sur les 350 filleuls en études supérieures en 2011/2012
Niveaux de qualification projetés des filleuls par filière

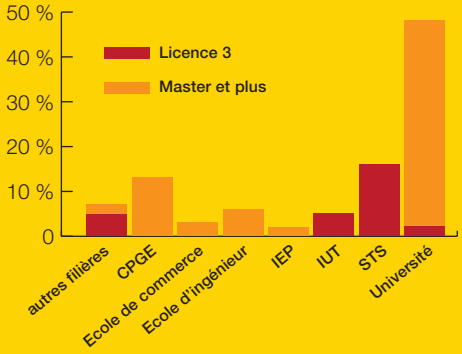

(Autres filières : formations professionnalisantes et paramédicales courtes)

Soit 54 filleuls en CPGE ou CPGE + 1 an

- 15% des filleuls engagés dans des études courtes suivent des formations de Technicien supérieur (type BTS).

- 14% des filleuls engagés dans des études longues sont actuellement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), dont 30% (13 filleuls) vers des écoles de commerce et 50% (23 filleuls) vers des écoles d'ingénieur ; 20% sont en prépa littéraire.

- 54 filleuls en CPGE ou CPGE + 1 an (promo bac 2009 est au niveau Bac +3).

- 47% des filleuls engagés dans des études longues suivent des formations à l'université.

Une certification des comptes annuels est assurée par le Cabinet Ernst & Young, conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et Fondations, homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999 (Missions sociales France).

Comment est financée la Fondation, quelle est la part de vos dons ?

En 2011, deux types de ressources pour un montant total de 1 576 k€

- Intérêts des placements dont intérêts de la dotation de 2 970 M€ au 1er janvier 2011, soit 4 % des ressources de l'année 2011 ;
- 5 flux de dons représentant 96 % des ressources 2011.

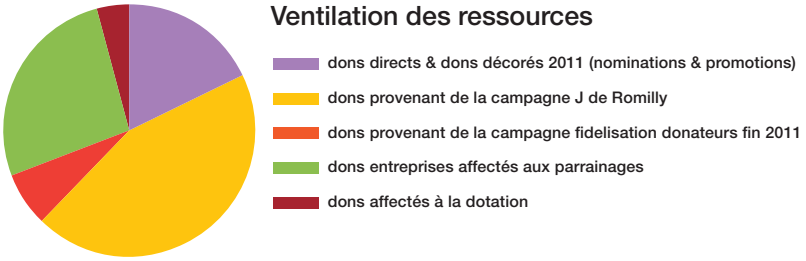
Ventilation des ressources
dons directs & dons décorés 2011 (nominations & promotions)
dons provenant de la campagne J de Romilly
dons provenant de la campagne fidelisation donateurs fin 2011
dons entreprises affectés aux parrainages
dons affectés à la dotation

Les ressources annuelles de la Fondation se composent

1. du revenu de la dotation ;
2. des subventions qui peuvent lui être accordées ;
3. des dons et legs ;
4. du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé ;
5. du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
6. du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu ;
7. des versements et contributions de toute nature versés par des entreprises ou sociétés en application de dispositions légales particulières

(Article 12 Ressources - extrait des Statuts)

...suite page 10 >

La Fondation
sa vie au rythme des saisons

La vie de la Fondation est ponctuée d'événements récurrents liés aux rythmes scolaire et universitaire des filleuls, d'événements ponctuels, d'événements nouveaux ou encore « en projet ».
Leurs configurations, qui seront développées dans les prochaines lettres d'information, vous permettront de nous accompagner tout au long de l'année, voire de vous donner envie de « tendre la main », vous aussi.
Vos idées, vos projets, vos suggestions enrichiront notre objectif, celui de progresser et de valoriser toujours plus le dispositif de parrainage.

Hiver (d'octobre à mars)

- Mise en place des parrainages de l'année scolaire en cours.

Mise en place de la nouvelle Promotion rentrée 2011 / 2012 : 50 parrainages individuels (Promotion Jacqueline de Romilly) et 21 parrainages portés par des entreprises.

- Atelier d'aide à l'orientation et à la définition des choix d'études supérieures pour les filleuls de classe de Terminale (rencontres avec des professionnels…).

- Recherche de stages et jobs d'été pour les filleuls.

Recensement des besoins des filleuls & bilan des démarches.

Evénements particuliers

- Formation Sogeti.

Les 21 et 22 décembre 2011, formation « Réussir un entretien & communiquer pour gagner», au profit de 9 filleuls de la Fondation par le centre de formation Sogeti dans le cadre d'un mécénat de compétences.

- Réunion d'information et d'évaluation avec les proviseurs d'Ile-de-France, en présence du Grand Chancelier.

Réunion proviseurs Ile-de-France le 7 février 2012 en présence du Grand Chancelier.

- Réunion en région « Partage d'expériences » avec les parrains de l'académie d'Orléans-Tours le 19 mars.

Comment sont utilisés vos dons ?

La spécificité du système de parrainage de la Fondation impacte le budget dans de fortes proportions : la durabilité exige d'intégrer, dès la prise en parrainage des filleuls, une part « Provision Aides Financières directes » de façon à placer la Fondation « en capacité » de les accompagner financièrement dans le temps, du lycée jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.

Quelques paramètres clés

- Durée moyenne du parrainage : 8 années (3 années de 2nd cycle et en moyenne 5 années d'études supérieures).
- Provisions de 10 k€ = forfait budgétaire global moyen associé à chaque filleul entrant dans le dispositif de parrainage.

Ventilation des 10 k€, provision par filleul entrant pour l'accompagner du second cycle à l'insertion professionnelle

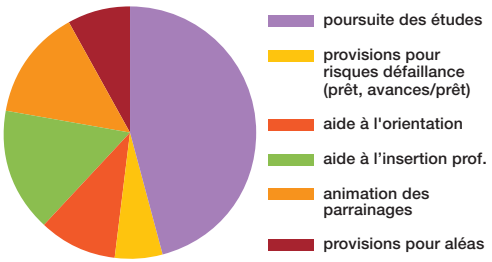

Ventilation des emplois en 2011, soit 1 520 M€

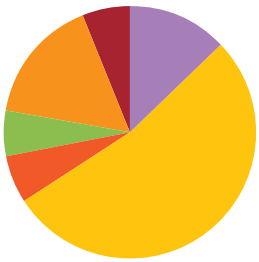

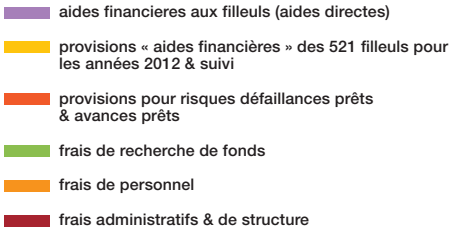
aides financieres aux filleuls (aides directes)
provisions « aides financières » des 521 filleuls pour les années 2012 & suivi
provisions pour risques défaillances prêts & avances prêts
frais de recherche de fonds
frais de personnel
frais administratifs & de structure

Printemps (d'avril à juin)

- Commission d'évaluation des projets d'études des filleuls en classe de Terminale.

- Etude des situations des filleuls en phase de réorientation (après le 1er semestre des premières années d'études supérieures, Médecine par exemple).

- Aide à l'élaboration des dossiers d'évaluation budgétaire avec les parrains et filleuls.

- Préparation de l'insertion professionnelle des filleuls terminant leurs études supérieures.

Aide à la traduction du diplôme en emploi, études des fonctions / entreprises visées par les filleuls, mise en relation Entreprises partenaires – filleuls…

- Recherche de jobs d'été.

Dans la mesure où la Fondation demande à tous les filleuls âgés de 18 ans et + de travailler 1 mois durant l'été, la Fondation organise les offres / demandes avec les entreprises partenaires.

Evénements particuliers

- Réunion des professeurs de soutien scolaire.

Environ 25 élèves bénéficient d'un ou plusieurs cours de soutien scolaire gratuits en région parisienne, toutes les semaines ou tous les 15 jours, dispensés par 11 professeurs bénévoles en retraite.

- Formation Sogeti.

- Réunion en région « Partage d'expériences » avec les parrains de l'académie de Strasbourg puis de l'Académie de Caen.

Eté (de juin à septembre)

- Résultats des filleuls au Bac et en études supérieures.

Résultats Bac 2011
95,5 % de réussite / 129 admis sur 135 présentés

Répartition des mentions
TB : 18 ; B : 22 ; AB : 22.

Passage en études supérieures et entrée dans la vie active

- *2 filleuls entrent dans la vie active au niveau baccalauréat professionnel en hôtellerie-restauration).*
- *2 fins de parrainage.*

Soit 125 filleuls bacheliers 2011 entrant en études supérieures.

Projets d'études supérieures de la Promotion des filleuls bacheliers 2011

- *17 % études médicales dont 76 % d'entre eux visent un doctorat en médecine.*
- *28 % études scientifiques dont 86 % visent un bac+5 type école d'ingénieur.*
- *12 % études gestion/économie dont 46 % visent un bac+5.*
- *14 % études commerciales dont 53 % visent un bac+5 type école de commerce.*
- *11 % études littéraires dont 86 % visent un bac+5 (versus 15 %).*
- *11 % études de droit dont 93 % visent un bac+5 (2 jeunes intégrés en IEP).*
- *4 % études technologiques visant pour la plupart un bac+2.*
- *3 % autres (Etudes Sports, design Espace).*

Répartition par type de formation

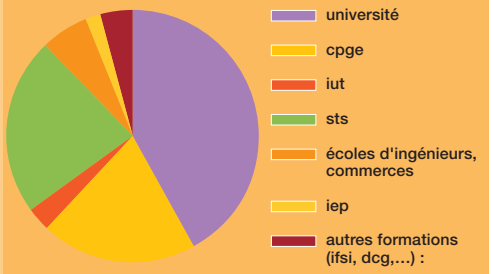

Pour info, au niveau national 75 % de bacheliers poursuivent en ES, 35 % en université, 28 % dans une filière courte (2 ans), 8 % en CPGE et 8 % en formation non rattachée à l'univers d'un diplôme du supérieur.

- Commission d'évaluation budgétaire : analyse des dossiers d'évaluation budgétaire des filleuls avec estimation des besoins financiers complémentaires pour poursuivre leurs études supérieures dans de bonnes conditions.

- Elaboration des propositions financières individualisées des filleuls.

- Information et sensibilisation des candidats parrains pour la rentrée 2012.

- Détermination de l'effectif de la nouvelle promotion de parrainage, répartition géographique, recherche de nouveaux lycées (en lien avec les Ministères et rectorats) ou renfort des lycées partenaires.

Evénements particuliers

- Réunion « Partage d'expériences » avec les parrains Entreprises, en présence du Grand Chancelier.

...suite page 12 >

sa vie au rythme des saisons (suite)

Automne (d'octobre à décembre)

- Consolidation des effectifs filleuls selon les nouveaux niveaux et filières d'études suivies (passages en année supérieure, voies d'études suivies, perspectives d'entrée dans la vie active…).

- Bilan des engagements financiers de la Fondation (suite propositions financières) auprès de l'ensemble des filleuls et mise en place des prêts.

- Organisation des cours de soutien scolaire en Ile-de-France.

- Recherche de stages, jobs d'été, formations en alternance pour les filleuls en études supérieures.

- Validation des candidats parrains et affectation parrains/lycées.

Vie de la Fondation

- 2 Conseils d'Administration/an

Le CA s'est tenu le 15 décembre 2011 : approbation du budget 2012 et du plan de développement de la Fondation.
Prochain CA : 26 juin 2012 (comptes 2011).

- 3-4 réunions de Bureau/an.

- 2 lettres d'informations/an (avril et octobre) et 3 appels à la générosité des décorés et au mécénat d'entreprise (avril-octobre-décembre).

Evénements particuliers 2012

- Information et collecte de la taxe d'apprentissage au profit de la Fondation **Un Avenir Ensemble** (agrément obtenu en février 2012) permettant d'entreprendre de nouveaux projets liés à la problématique de l'orientation et l'insertion professionnelle des filleuls.

- Lancement de la 1ère démarche d'évaluation des missions de parrainage.

- Signature en cours de la Charte des « Cordées de la réussite ».

- Déploiement de l'extranet à destination des parrains, filleuls et autres partenaires de la Fondation courant du second semestre 2012.

De nouveaux projets

- Recherche de bénévoles en région à partir d'avril 2012.

- Formation des bénévoles à l'automne

Missions : coordination et animation de parrainages.

- A l'automne 2012 : ateliers de présentation des métiers, de décryptage du marché de l'emploi, rencontres filleuls / professionnels, décryptage des formations / filières études supérieures.

Directeur de publication
Pascale Coget
Avril 2012
Pilotage
SJcommunication
Conception/Réalisation
RodolpheDesign
Crédit photos
photothèque LGC et Phovoir
Impression
CIFEA DMK

FONDATION
UN AVENIR ENSEMBLE

Palais de Salm côté Seine

Fondation **Un Avenir Ensemble** – 1, rue de Solférino – 75700 Paris 07 S.P
Tél. : 01 40 62 84 65 – Mail : pascale.coget@legiondhonneur.fr
www.fondation-unavenirensemble.org